

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture des concours de recrutement de **13 Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants** session **05/03/2019** dans les spécialités et les établissements ci-dessous :

Etablissement	Nombre de poste	Spécialité
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Daoudiate B.P. 2380, 40000 Marrakech	1	قانون عام
	1	قانون خاص
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Quartier Amerchich, B.P. 3737, 40000 Marrakech	1	Anglais
Ecole Normale Supérieure de Marrakech BP 2400 Hay Hassani Route d'Essaouira 40000	1	Mathématiques
	1	Sciences Physiques
	1	Français
Faculté Polydisciplinaire de Safi Sidi Bouzid, B.P. 4162, 46000 Safi	2	الاقتصاد والتدبير
Ecole Supérieure de Technologie Essaouira Km 9, Route d'Agadir, Essaouira Aljadida, BP. 383	2	Economie et gestion (1 معاق)
	1	Anglais
	1	Matériaux et procédés pour l'énergie
Faculté des Sciences et Techniques Bd Abdelkrim El Khattabi BP 618 Guéliz 40000	1	Mathématiques appliquées

Les concours sont réservés aux candidats marocains titulaires d'un doctorat national ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

concours.uca.ma

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 18/02/2019

Le concours de recrutement des professeurs assistants comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats
- Une épreuve exposé-discussion avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant la date de l'entretien oral.

- Une demande adressée à Monsieur le chef de l'établissement universitaire concerné portant le nom, l'adresse et le n° du téléphone du candidat;
- Une autorisation officielle de participation au concours pour les fonctionnaires ;
- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.

NB : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 18/02/2019.

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement concerné et le site de l'Université.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail de l'emploi public et sur les sites susmentionnés.